

LES ARMES NUCLÉAIRES

LE LANCEMENT D'UN PROGRAMME D'INFORMATION SUR LA MISE À L'ESSAI DU MISSILE DE CROISIÈRE

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Madame le Président, en l'absence du premier ministre et du ministre de la Défense nationale, je pose ma question au secrétaire parlementaire de ce dernier.

● (1125)

Nous avons appris hier que le ministère de la Défense nationale a décidé de lancer un programme d'information dont la direction a été confiée à un responsable du quartier général de l'OTAN à Bruxelles. Il y aura notamment une projection de diapositives de 40 minutes et une trousse d'information à l'intention des participants dans le but de convaincre les Canadiens que le gouvernement a raison de vouloir procéder aux essais des missiles de croisière aéroportés au Canada, mais l'information ne sera pas objective, et le ministre l'a reconnu hier au comité. Le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale peut-il nous dire ce qui a poussé le gouvernement à décider de lancer un tel programme et nous donner une idée de ce que cela va coûter?

M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Madame le Président, voici ce que je répondrai au député. La question de la guerre nucléaire et de l'emploi d'armes nucléaires comme moyen de dissuasion est très complexe et exige que l'on soit très au courant des événements qui ont mené à la conjoncture actuelle. A mon avis, les Canadiens n'ont pas été suffisamment bien informés à ce sujet. En tout cas, ceux qui estiment que ce moyen de dissuasion créé par l'OTAN ne fait qu'accélérer la course aux armements et contribue, d'une certaine façon à l'insécurité dans le pays, ont dénoncé les faits. Il est donc très important, pour réaliser un certain équilibre, que le ministère de la Défense nationale expose clairement tous les aspects complexes du problème et permette au public de prendre une décision. Le manque d'objectivité des informations données dans la presse visait à minimiser l'objectif du ministère de la Défense nationale, à savoir établir la paix en utilisant la dissuasion. Pour ce qui est du...

Mme le Président: A l'ordre.

LE FINANCEMENT DU PROGRAMME À MÊME LES DENIERS PUBLICS

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Madame le Président, je pose ma question supplémentaire au même secrétaire parlementaire. Il est curieux que le gouvernement engage des fonds à l'égard d'un programme qu'il n'a pas encore adopté, de son propre aveu. Je tiens également à signaler que l'entente-cadre stipule clairement que les États-Unis devront assumer tous les frais relatifs au programme d'essais et d'évaluation. Cela vaut-il également au programme d'information? Plus précisément, pouvons-nous obtenir l'assurance que l'on ne financera pas ce programme, qui vise à vendre un système d'armements américain, à même les deniers publics des Canadiens?

Questions orales

M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Madame le Président, cette question est en deux parties. D'une part, il ne fait aucun doute que le gouvernement américain va assumer tous les frais relatifs au programme d'essais. Quant au programme visant à informer les Canadiens des complexités et des problèmes inhérents à la guerre nucléaire, il sera financé à même le budget du ministère de la Défense nationale. Je signale au député que nous n'avons fait appel à aucune société de publicité et qu'il n'est pas question d'utiliser des installations supplémentaires. Les dépenses relatives à ce programme, qui a pour objet de diffuser l'information en vue de rétablir quelque peu l'équilibre dans le pays, seront assumées entièrement par le ministère de la Défense nationale.

* * *

PETRO-CANADA

LA PROSPECTION PÉTROLIÈRE AU LARGE DE LA CHINE

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. L'autre jour, Bill Hopper, président de Petro-Canada, notre société pétrolière d'État, a déclaré que l'une des raisons pour lesquelles Petro-Canada dépensait l'argent des contribuables canadiens à développer les ressources pétrolières au large de la Chine, c'était que la société espérait avoir accès au pétrole découvert dans cette région, étant donné que le Canada est toujours importateur de pétrole. Le mandat de Petro-Canada est-il d'atteindre l'autosuffisance au Canada en développant les réserves pétrolières au large de la Chine?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, comme je l'ai expliqué l'autre jour, la société Petro-Canada a été invitée, en même temps que 45 autres compagnies de divers pays, à faire une proposition de prospection au large de la côte de Chine. Ce serait une excellente occasion pour Petro-Canada. L'un des avantages possibles, c'est que nous pourrions, si nous trouvions du pétrole et si le Canada en avait besoin, importer ce pétrole au Canada.

Heureusement, nous sommes actuellement autosuffisants, puisque nous produisons autant de pétrole que nous en consommons, mais nous devons prendre garde à l'avenir. Comme nous avons été invités par la Chine et en raison des relations commerciales de l'ouest du Canada, en particulier, avec la Chine, il importait que nous acceptions l'offre du gouvernement chinois. Si une société canadienne est en mesure d'exporter la technologie canadienne et d'améliorer les relations commerciales que le Canada entretient avec la Chine, tous les députés, surtout ceux de l'Ouest, devraient en être heureux.

● (1130)

M. Shields: Madame le Président, je suis heureux de voir que Petro-Canada va rendre la Chine autosuffisante en pétrole avec l'argent des contribuables canadiens!